



Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics

Ref 8976392

Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics

Formations courtes

Perfectionnement

2 jours (14 heures)

Paris

Maîtrisez les nouvelles obligations déontologiques les risques liés à leur violation

La déontologie est une matière cruciale à assimiler pour les agents et leurs managers afin qu'ils puissent exercer leur fonction dans les meilleures conditions et sans risque. Déontologie et responsabilité pénale sont des sujets sensibles qui méritent d'être analysés en profondeur afin de garantir l'intégrité de la pratique de vos agents et sécuriser l'activité de votre organisation.

Objectifs

- Connaître les dispositions législatives
- Assimiler l'ensemble des principes et obligations déontologiques
- Comprendre les rouages de l'engagement de la responsabilité personnelle des agents

Pour qui ?

- Responsables RH, recrutement, administration du personnel ·

Directeurs juridiques, référents
déontologues · Managers

Prérequis

Code dokélio :

Maîtriser le cadre juridique de la fonction publique

Compétences acquises:

Maîtriser les règles applicables en matière de déontologie

Programme

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les obligations des fonctionnaires

Distinguer les différentes obligations des agents publics

- L'obligation de probité, d'intégrité et de dignité
- L'obligation de neutralité et le principe de laïcité
- L'obligation de se consacrer exclusivement à l'exercice de ses fonctions
- L'obligation de désintéressement et la prévention des conflits d'intérêts
- Le devoir de réserve et la discrétion professionnelle
- La responsabilité des chefs de service et managers

Mise en situation : identification des obligations de différents agents au travers des exemples concrets de mission dans la fonction publique

Comprendre la mise en œuvre des principes déontologiques

- Faire respecter les obligations des agents au sein des services
- Comprendre le rôle et le pouvoir de la commission de déontologie

- Saisir le rôle du chef de service et du manager dans la mise en œuvre des principes déontologiques

Étude de cas : Distinguer parmi différentes situations, celles relevant de la déontologie, de l'éthique, ou de la morale

Connaître le rôle des différents acteurs

Appréhender le rôle du référent déontologue

- Connaître le domaine de compétences du référent déontologue
- Comprendre les obligations et missions du référent déontologue

Saisir le rôle de la commission de déontologie de la fonction publique

- Comprendre le champ de compétence de la commission
- Connaître les moyens de saisine de la commission
- Les effets juridiques des avis de la commission

Comprendre et maîtriser les risques de responsabilité pénale des agents

- Connaître le dispositif pénal
- Saisir les infractions spécifiques aux agents publics
- Identifier les cas où la responsabilité pénale de l'agent peut être engagée
- Le rôle du chef de service, du manager et la responsabilité pénale de l'agent
- Savoir comment se défendre

Analyse commentée des différentes jurisprudences portant sur des cas de faute intentionnelle et de faute non intentionnelle

Maîtriser les outils en matière de prévention des conflits d'intérêts

Comprendre les enjeux de la prévention des conflits d'intérêts pour la bonne marche de son service

- Identifier les hypothèses de conflit d'intérêts
- Maîtriser les outils pouvant prévenir une situation de conflit d'intérêts
- Protéger les lanceurs d'alerte et les agents dénonçant un conflit d'intérêts

Etude de cas ; analyse commentée d'un cas concret mettant en lumière l'articulation entre le devoir de réserve et le lanceur d'alerte

Cerner le mécanisme de cumul d'activités

Maîtriser les fondements du cumul d'activité

- Comprendre dans quelles conditions le cumul d'activités est autorisé
- Connaître les règles, obligations et les limites en matière de cumul d'activités
- Saisir le rôle de la commission de déontologie en matière de cumul d'activités
- L'activité à temps partiel et le cumul d'activité

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

1260€ HT

Prochaines sessions

Paris

11 et 12 déc. 2019

11-12-2019

12-12-2019

[S'inscrire](#)

[Nous contacter](#)